



ISSN 2110-6126

ISSN en ligne 2261-1061

L'attribution du genre et du nombre aux emprunts lexicaux de l'arabe marocain à l'espagnol

Mjid El garni

Université d'Ibn Tofail, Kénitra, Maroc

elgarnimjid1989@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0001-5739-8433>

Résumé

L'arabe marocain est une langue abondamment pourvue de mots d'origine étrangère (persan, grec, berbère, turc, français, espagnol...). Dans cet article, nous nous intéressons uniquement aux emprunts à l'espagnol. Après une brève description des adaptations phonologiques pratiquées sur ces emprunts, notre attention s'est portée sur un aspect particulier de leur intégration morphosyntaxique en arabe marocain. Il s'agit de l'attribution du genre et du nombre à ces emprunts. La présente étude, basée sur un corpus constitué à cet effet, a montré que les emprunts espagnols sont divisés, au niveau du genre, en deux catégories, une partie des emprunts conserve le genre originel, et une autre partie prend celui de la langue réceptrice. Et en termes de nombre, l'étude a révélé que les emprunts à l'espagnol adoptent les règles d'attribution du nombre de l'arabe marocain. En plus de la description, nous avons essayé de trouver les critères motivant l'attribution du genre et du numéro à ces mots d'origine.

Mots-clés : emprunt lexical, genre, nombre, arabe marocain

Attribution of gender and number to lexical borrowings from spanish to moroccan arabic

Abstract

Moroccan Arabic is a language abundantly endowed with words of foreign origin (Persian, Greek, Berber, Turkish, French, Spanish...). In this article, we are only interested in borrowing from Spanish. After a brief description of the phonological adaptations practiced on these borrowings once transferred to Moroccan Arabic. Our attention was focused on a particular aspect of the morphosyntactic integration of these borrowings into Moroccan Arabic. This is the attribution of gender and number to these borrowings. The present study, based on a corpus constituted for this purpose, has shown that the Spanish borrowings are divided, at the level of gender, into two categories, one part of the borrowings retains the original gender, and another part takes that of the receiving language. And in terms of number, the study revealed that the Spanish borrowings adopt the number attribution rules of Moroccan Arabic. In addition to the description, we tried to find the criteria motivating the attribution of gender and number to these original words.

Keywords: lexical borrowing, gender, number, Moroccan Arabic

Introduction

La langue peut être comparée à tout être vivant qui naît, se développe et puis meurt. Mais la durée de ce cycle varie en fonction de la vitalité des langues. Certaines disparaissent rapidement, d'autres peuvent survivre plus longtemps. Pour survivre le plus longtemps possible, les langues évoluent en permanence à tous les niveaux. Parmi les moyens d'évolution et d'enrichissement des langues figure le processus du néologisme sous ses différentes formes : néologisme de la forme, du sens ou emprunt linguistique.

Ce qui nous intéresse dans cet article, c'est l'emprunt linguistique et en particulier l'emprunt lexical. Ce phénomène linguistique n'est pas nouveau, il a existé dès qu'il y a eu contact entre des groupes humains et concerne toutes les langues. Marina Yaguello (1988 : 57) souligne ce caractère universel de l'emprunt « À de rares exceptions près (peuples isolés), toutes les langues subissent l'influence d'autres langues en contact avec elles. L'emprunt lexical en est la marque la plus spectaculaire ».

Les attitudes à l'égard du phénomène de l'emprunt diffèrent entre optimiste et pessimiste : « Pour l'optimiste, l'emprunt est un enrichissement de la langue ; pour le pessimiste, c'est une altération regrettable » (Deroy, 1956 : 232). Les puristes estiment que l'emprunt représente une menace qui pourrait nuire à l'unité et à l'intégrité de la langue (Etiemble, 1964). Ils prétendent aussi que l'emprunt est un facteur d'appauvrissement de la langue puisqu'il suppléera des mots autochtones et par conséquent les mettra hors usage. Parmi ces puristes, figure, entre autres, De Gouffrey, qui a exprimé formellement son hostilité à l'emprunt de l'anglais au français :

c'est (...) du dehors que sont venues nécessairement toutes les atteintes portées à la beauté et à l'intégrité de la langue française. Elles sont venues de l'anglais : après avoir souillé notre vocabulaire usuel, il va, si l'on n'y prend garde, influencer la syntaxe, qui est comme l'épine dorsale du langage (De Gourmont, 1988 : 86).

D'autres linguistes s'opposent à cette mentalité fixiste en affirmant qu'il n'existe pas de langues pures et impures (Yaguello, 1988). Ceux-ci confirment que l'emprunt linguistique est une forme de néologie que la langue utilise pour prolonger sa vie. Quémada (1871 : 37) affirme à cet égard qu'« Une langue qui ne connaîtrait aucune forme de néologie serait déjà une langue morte, et l'on ne saurait contester que l'histoire de toutes nos langues n'est, en somme, que l'histoire de leur néologie ».

Les emprunts lexicaux au cours de leur transfert vers la langue emprunteuse subissent des modifications à la fois phonologiques et morphosyntaxiques. Ces changements ne sont pas uniformes, ils varient en fonction de la proximité linguistique entre la langue-source et la langue-cible. Ainsi, les ajustements phonologiques et morphosyntaxiques sont plus importants pour les emprunts à une langue étrangère qui n'a pas beaucoup de similitudes linguistiques avec la langue d'accueil.

Compte tenu des différences linguistiques entre l'arabe marocain et l'espagnol, il est évident que de nombreux changements sont à prévoir dans les emprunts à la langue de notre voisin du nord. Par souci de précision, nous avons limité notre étude, ici, à un seul aspect d'adaptation morphosyntaxique des emprunts lexicaux de l'arabe marocain à l'espagnol. Il s'agit de l'attribution du genre et du nombre à ces emprunts d'origine espagnole. Nous étudierons les différents mécanismes de formation du genre et du nombre tout en essayant de donner les motivations linguistiques de tous ces processus.

Dans cet article, nous allons essayer de répondre à deux interrogations :

- Quels sont les ajustements à caractère morphosyntaxique qui se produisent au niveau des emprunts lexicaux à l'espagnol pour s'adapter au genre et au nombre de l'arabe marocain ?
- Quels sont les critères qui motivent l'attribution du genre des emprunts lexicaux de l'arabe marocain à l'espagnol ?

1. Collecte des données

Nous sommes parti, dans notre étude, de deux corpus, l'un écrit, et l'autre oral. Le corpus écrit a été rassemblé à l'aide de deux ouvrages lexicographiques espagnols consacrés à l'arabe marocain, à savoir, le dictionnaire *Vocabulario Español arabigo del dialecto de Marruecos* (1892) et le *Diccionario Español arabe marroqui* (2005).

Le corpus oral est constitué de neuf interviews menés en tête à tête avec des locuteurs natifs marocains de profils différents (voir le tableau 1). Ces informateurs vivent tous dans la région du nord, c'est une partie du Maroc qui a été autrefois sous occupation espagnole suite à la convention franco-espagnole de Madrid du 27 novembre 1912. C'est donc un territoire qui déborde de mots d'origine espagnole. Cette enquête nous a fourni un supplément d'emprunts lexicaux important, notamment en termes de mots appartenant à des champs spécialisés tels que la construction, la confection, l'électricité, la mécanique, etc.

La durée totale de l'enregistrement est de 2 heures et 56 minutes. Nous avons mené des entretiens en face-à-face, soit au domicile des informateurs, soit sur leurs

lieux de travail. Les questions posées au cours de ces entretiens étaient directes et simples telles que: comment appelez-vous cet objet?

À l'issue de ces entretiens, nous avons dépouillé les corpus. 691 emprunts ont été récoltés dont la plupart a été fournie par les documents écrits (509 mots), le reste des mots (182) a été obtenu par l'enquête.

L'identification des emprunts n'a pas été une tâche simple, la difficulté majeure rencontrée a été de déterminer si l'emprunt était d'origine espagnole ou française, étant donné la coexistence des deux langues sur le même territoire et les similitudes entre elles en raison de leur origine commune (le latin). Cependant, la morphologie nous a donné des indications décisives sur l'origine des emprunts. Et pour le confirmer, nous n'avons pas eu d'autre choix que de consulter les dictionnaires espagnols et de voir si le mot est attesté ou non. Les cas litigieux, c'est-à-dire tous les emprunts dont l'origine espagnole n'est pas clairement établie, ont été exclus de l'étude.

Profils Noms	Sexe	Age	Statut familial	Statut social	Niveau d'instruction
Ali	M	57 ans	Marié	Marchand d'habits	2ème A.E.Sec.
Ibrahim	M	49 ans	Marié	Mécanicien	1ère A.E.Sec.
Abdelkrim	M	52 ans	Marié	Electricien automobile	Illettré
Mariame	F	37 ans	Célibataire	Coiffeuse	3 ème A.E.coll.
Yassine	M	44 ans	Marié	Marin	1ère A.E.sup
Abdslam	M	51 ans	Marié	Tailleur	Illettré
Mourad	M	33 ans	Célibataire	Marchand de poissons	5ème.A.E.prim
Youness	M	40 ans	Marié	Cuisinier au restaurant	Bachelier
Fatima	F	29	Célibataire	Pharmacienne	Licencié
Driss	M	30	Marié	Maçon	Illettré

Tableau 1: Profils des enquêtés

Concernant la transcription des mots, nous avons estimé que l'alphabet phonétique international est plus pertinent que son homologue arabe ou latin, pour sa capacité à transcrire parfaitement les différentes variantes phonétiques des mots, d'autant plus que l'arabe marocain est une langue qui regorge de réalisations phonétiques irrégulières.

Dans le tableau ci-dessous¹ figurent les emprunts² retenus pour l'étude.

Mots tirés du corpus oral			Mots tirés du corpus écrit		
Les emprunts	L'origine espagnole	La traduction française	L'emprunt	L'origine espagnole	La traduction française
[ba:bu:r]	babor	bateau	[ba:nju]	baño	baignoire
[basina]	bacino	cuvette	[bærra:ka]	barraca	baraque
[bli:nta]	plinto	plinthe	[bja:xi]	viaje	voyage
[b ^ç a:l ^ç a]	bala	pelle	[bla:ʃa]	plaza	place
[bat ^ç ajun]	batallón	bataillon	[bola]	bola	ampoule
[bat ^ç at ^ç a]	patata	patate	[bolbo]	polvos	Talc pour
[bo:ga:do]	abogado	avocat	[bordo]	bordón	bébés
[d ^ç a:d ^ç o:s]	dados	dé	[bunja]	puña	canne
[d ^ç a:ma]	dama	jeu de dames	[diwana]	aduana	coup de
[do:s ^ç]	dos	deux	[falt ^ç a]	falta	point
[færga:t ^ç a]	fragata	bateau de guerre	[ga:rru]	cigarru	douane
[kabal]	caballo	carte à jouer qui représente un cheval avec son cavalier et qui porte le numéro onze	[kla:t ^ç a]	culata	faute
			[ka:rru]	carre	cigarette
			[ka:tri]	catre	fusil
			[kanari]	canario	chariot
			[kurda]	cuerda	lit
			[kutʃi]	coche	canari
[kabajla]	caballa	manquereau	[kwatru]	quatro	corde
[kæbbu:t ^ç]	capote	manteau	[la:pi:s]	lápiz	voiture
[la:s]	El as	As	[monada]	limonada	quatre
[ma:nt ^ç a]	manta	couverture	[qemron]	camarón	crayon
[makina]	máquina	machine	[rasju:n]	ración	limonade
[qons ^ç ol]	consul	consul	[ʃila]	silla	crevette
[rwe:da]	rueda	roue	[s ^ç ala]	sala	ration
[ʃla:d ^ç a]	ensalada	salade	[sanida]	cernida	chaise
[ʃoklat ^ç]	chocolate	chocolat	[sbet ^ç a:r]	Hospital	salle
[ʃerna]	cherná	saurel	[s ^ç oldi]	sueldo	sucre en
[si:s]	seis	six	[t ^ç a:rro]	tarro	poudre
[sinku]	cinco	cinq	[tas ^ç :a]	tasa	Hopital
[sobba]	sopa	soupe			monnaie
[simana]	semana	semaine			Réipient
[t ^ç abla]	tabla	table			tasse
[t ^ç irra]	tierra	terrain			
[t ^ç onalt ^ç e]	tunante	personne habile			

2. Comment définir l'emprunt linguistique ?

Tout d'abord, il convient de souligner que la notion d'emprunt linguistique est une notion confuse dans la mesure où elle peut se référer au processus aussi bien qu'à l'emprunt lui-même. Néanmoins, la majorité des spécialistes l'utilisent dans le second sens. Plusieurs définitions ont été données à ce phénomène linguistique. Nous nous limiterons ici aux plus connues de la littérature, trois définitions données par trois grands linguistes.

Commençons par la définition de L. Deroy qui considère l'emprunt linguistique comme « *une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté* » (Deroy, 1980 : 18). Dans cette définition, Deroy parle d'une forme d'expression sans donner de précision sur la nature de ce qu'il entend par cette «forme d'expression», sa définition semble un peu vague et ne rend pas la complexité du phénomène.

La deuxième définition que nous proposons ici est celle de J. Rey-Debove qui comprend l'emprunt linguistique comme « processus par lequel une langue L1 dont le lexique est fini et déterminé dans l'instant T, acquiert un mot M2 (expression et contenu) qu'elle n'avait pas et qui appartient au lexique d'une langue L2 (également fixe et déterminé dans l'instant T) ». (J. Rey-Debove, 1973 :107). Nous notons cependant que Debove, dans sa définition, ne prend que les unités lexicales pour emprunt et exclut toutes les autres formes linguistiques (orthographe, phonème, morphème, etc.).

Pour notre part, nous privilégions la définition avancée par Jean Dubois pour sa pertinence et sa précision. Celui-ci définit la notion de l'emprunt linguistique dans son *Dictionnaire de Linguistique et des Sciences de langage* comme suit :

Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts. L'emprunt est le phénomène sociologiquement le plus important dans tous les contacts des langues (Dubois, 1973 : 188).

Bien que ces trois définitions restent les plus connues dans la littérature, d'autres définitions ont été proposées par des linguistes post-Dubois. Soit la définition de Christine Loubier (2011 :10) qui définit l'emprunt comme un « Procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue ». Dans sa deuxième acception l'emprunt désigne « Unité ou trait linguistique d'une langue qui est empruntée intégralement ou partiellement à une autre langue ».

Au Maroc, les emprunts sont utilisés par les locuteurs pour plusieurs raisons. Premièrement, l'absence dans la langue autochtone du lexique relatif à des domaines spécifiques tels que la technologie et la science en général, comme cela a été démontré par Benthalia (voir aussi Drange, 2009) dans son étude sur les attitudes linguistiques des arabophones bilingues au Maroc (Benthalia, 1983). Cette pénurie de mots liés à ces domaines est attribuée à la situation diglossique (Benthalia), Triglossique (Youssi, 1983), Quadriglossique (Ennaji, 2005) où l'arabe

marocain est la variété la plus faible. En plus de cette fonction, des emprunts sont utilisés pour d'autres raisons telles que la manière dont le locuteur interprète sa relation avec l'auditeur (Drange, 2009 :169). En effet, l'auditeur utilise parfois des termes étrangers par snobisme et pour donner à son discours un peu d'élégance bien que des termes équivalents existent dans la langue emprunteuse. Cette fonction est en effet mise à profit pour exprimer le prestige, renforcer le message et attirer l'attention de l'auditeur.

3. L'attribution du genre aux emprunts de l'arabe marocain à l'espagnol

Bien qu'ils soient originaires d'une langue différente de la langue d'accueil, certains emprunts à l'espagnol, ont pu conserver leur genre, tandis que d'autres ont acquis un nouveau genre sous l'influence de la langue hôte. Dans cette section, nous mettrons en évidence les critères qui motivent l'attribution du genre à ces emprunts.

3.1. Le morphème du genre

La plupart des noms espagnols ont conservé le genre d'origine. Un aperçu de quelques règles syntaxiques liées au genre et au nombre de noms marocains révélera les raisons du maintien de ce genre. Considérons les règles suivantes de la grammaire marocaine :

- Les noms qui se terminent par la voyelle /a/, sont au féminin
[zərbijja məzja:na] → Un bon tapis
[namusi:jjja kbira] → Un grand lit
- Les noms qui se terminent par les voyelles /u/ et /i/ : sont au masculin
[Ku:rsi kbi:r] → Une grande chaise
[kəksu məzja:n] → Un bon couscous
- Les noms terminés par des consonnes sont au masculin
[Bi:t kbi:r] → Une grande chambre
[farzəm wa:səf] → Grande fenêtre

Les noms empruntés à l'espagnol possèdent presque les mêmes caractéristiques morphologiques que l'arabe marocain en termes de genre et du nombre. Considérons les règles suivantes :

- Tous les mots qui se terminent par la voyelle /a/ sont des noms féminins
[fərga:f'a] « Un bateau de guerre »
[rwi:da] « Une roue »
[pa:la] « Une pelle »
[tasːa] « Une tasse »
[dːa:ma] « Un jeu de dames »

- Tous les noms se terminant par une consonne à la fin sont des noms masculins

[Ba:bu:r] « Un bateau »

[La:pi:s] « Un crayon »

[sbet^ha:r] « Un hôpital »

- Sont considérés aussi masculins les noms qui se terminent par l'une des voyelles suivantes : /u/, /i/, /o/

[ba:nju] « Une baignoire »

[bolbo] « Un talc pour bébés »

[bordo] « Une canne »

[bo:ga:do] « Un avocat »

[ka:tri] « Un lit pour une personne ».

Cela dit, il y a des exceptions où l'emprunt à l'espagnol change de genre, mais ces cas restent très limités. Exemples :

L'emprunt espagnol	Le genre	L'origine espagnole	Le genre
[bli:nta] « une plinthe »	Féminin	Plinto	Masculin
[bu:nja] « un coup de point	Féminin	Puño	Masculin
[rasju:n] « ration »	Masculin	Ración	Féminin

On n'a pas une justification sûre à donner à ces modifications du genre, cependant on peut émettre des hypothèses à ce sujet, l'emprunt [bu:nja] par exemple est morphologiquement proche de certains mots de l'arabe marocain comme [tu:nja], cette analogie au niveau de la forme a permis à l'emprunt espagnol de perdre le genre d'origine (le masculin) au profit du genre de la langue réceptrice (le féminin). Cette explication est valable pour [bli:nta] qui a pris la marque du féminin, influencé par des mots analogues en arabe marocain comme [bbi:nta] « mégot ».

3.2. Le morphème du nombre

Les mots espagnols transmis à l'arabe marocain portent les marques du nombre de ce dernier. Selon leurs structures phonétiques, les emprunts à l'espagnol peuvent recevoir comme désinences du nombre les marques du pluriel externe /a:t/ou /i:n/ dans le cas des pluriels réguliers, ou subir une modification interne lorsqu'ils refusent l'ajout des marques du pluriel précitées.

3.2.1. Le pluriel externe en /a:t/

Il s'agit d'agglutiner à la fin des noms la terminaison du pluriel /a:t/ sans apporter aucune modification à l'intérieur du mot, ce procédé est le plus répandu en arabe marocain :

Singulier

[təllaʒa] «Un réfrigérateur »

[bajd'a] «Un œuf »

pluriel

[təllaʒa:t] « des réfrigérateurs »

[bajd'a:t] «des œufs»

Cette façon de construire le pluriel est héritée de l'arabe classique, c'est la deuxième forme du pluriel régulier appelée *ʒame lmuʔannət ssa:lim* «pluriel sain du féminin».

L'emploi de ce type de pluriel en arabe marocain est un peu particulier car il est utilisé à la fois pour les noms féminins et masculins. C'est une particularité de l'arabe marocain. Les exemples suivants en sont la preuve :

Singulier

[lsa:n]³ « Une langue »

[tri:ku] « Un tricot »

[bəʃkli:tʃ] « Un vélo »

pluriel

[lsa:na:t] «des langues »

[tri:kuwa:t] «des tricots »

[bəʃkli:ta :t] «des vélos »

Comme le montrent les exemples ci-dessus, le pluriel en arabe marocain a acquis un usage plus étendu qu'en arabe classique, et cette tolérance s'explique par la tendance de l'arabe marocain à la simplification.

En ce qui concerne les emprunts espagnols, la marque du pluriel /a:t/ est ajoutée principalement à la fin des mots se terminant par la voyelle /a/ et, dans une moindre mesure, à la fin des mots se terminant par une consonne.

Singulier

[Kla:tʃa] « Un fusil »

[Ma:ntʃa] « Une couverture »

[b'a:lʃa] « Une pelle »

[sbeʃ'a:r] « un hôpital »

pluriel

[kla:tʃa:t] « des fusils »

[ma:ntʃa:t] « des couvertures »

[b'a:lʃa:t] « des pelles »

[sbeʃ'ara:t] « des hôpitaux »

Pour les mots qui se terminent par l'une des deux voyelles /u/ ou /i/, l'ajout de la marque du pluriel /a:t/ fait apparaître la semi-consonne /j/ ou /w/ pour faciliter la prononciation.

Singulier

[Ba:nju] « Une baignoire »

[tʃ'a:rrɔ] « Une poubelle »

[bja:xi] « Un voyage »

pluriel

[ba:njuwa:t] « des baignoires »

[tʃ'arruwa:t] « des poubelles »

[bja:xijja:t] « des voyages »

3.2.2. Le pluriel interne

Les langues sémitiques présentent en général une grande variété morphologique, l'arabe marocain est à cet égard fortement influencé par l'arabe classique. En témoigne l'existence du pluriel interne dans la langue marocaine, qui est connu

en arabe classique sous le nom de *zame taksi:r* (pluriel brisé). Il s'agit d'un pluriel irrégulier qui n'a pas de forme standard et que l'on retrouve sous plusieurs aspects.

Le nombre de formes du pluriel interne en arabe marocain est de sept. Les emprunts espagnols qui font l'objet de notre étude dans cette partie de la recherche obéissent à toutes règles qui gouvernent le pluriel interne en arabe marocain. Dans ce qui suit, nous présenterons les différentes structures de ces pluriels tout en illustrant chaque cas par des exemples.

- Le schème CiCa:n

À cette catégorie du pluriel interne, appartiennent les emprunts suivants :

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[La:s] « un as »	[lis ^ʰ a:n] « des as »
[Do:s ^ʰ] « un deux »	[d ^ʰ es ^ʰ a:n] « des deux »
[si:s] « un six »	[sisa:n] « des six »

D'après les exemples ci-dessus, il semble que ce genre de pluriel intéresse les noms bilitères monosyllabiques de type *Ca:C*, *Co:C* ou *Ci:C*. En passant au pluriel, ces noms ont subi deux transformations importantes :

- le remplacement des voyelles du milieu /a/, /o/, /i/ par l'unité vocalique /i/
- l'adjonction du suffixe /a:n/.

L'influence de l'arabe classique sur l'arabe marocain sur ce point est claire, car une analogie peut être établie entre ce pluriel marocain et son homologue de l'arabe classique.

Considérons les unités arabes suivantes :

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[fa?r] « une souris »	[fi?ra:n] « des souris »
[na:r] « un feu »	[nira:n] « des feux »

Ces exemples montrent clairement l'origine arabe du pluriel interne des emprunts bilitères monosyllabiques espagnols. Ainsi, le pluriel de ces mots est construit de la même manière que leurs équivalents en arabe classique (transformation du noyau de la syllabe /a/ en /i/ et ajout du suffixe du pluriel /a:n/).

- Le schème Cwa:CəC

Cette forme de pluriel concerne les mots ayant trois consonnes distribuées sur deux ou trois syllabes: *Ca:Cu:C*, *Ca:CəC*, *Ca:Ca:Ca*, *Ca:CCa*.

Il existe plusieurs emprunts à l'espagnol qui s'adaptent à ces formes du singulier et donnent leur pluriel en Cwa:CəC, en voici quelques-uns :

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[d ^h a:d ^h o:s] « Un dé »	[d ^h wa:d ^h əṣ] « des dés »
[makina] « Une machine »	[mwa:kən] « des machines »
[t ^h a:bla] « Une table »	[t ^h wa:bəl] « des tables »
[fa:qu:r] « Une hache »	[fwa:qər] « des haches »

En plus de ces hispanismes, il existe plusieurs mots en arabe marocain qui sont soumis à la même règle de pluriels, comme suit :

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[sa:ru:t] « Une clé »	[swa:rət] « des clés »
[ʃahəd] « Un index »	[fwhəd] « des index »
[ma:ga:za] « Un magasin »	[mwa:gəz] « des magasins »
[s ^h a:qt ^h a] « Un verrou »	[s ^h wa:qət ^h] « des verrous »

Il convient de souligner que ces formes de pluriel ont leurs origines dans l'arabe classique. Lequel regorge des unités lexicales qui font leur pluriel en *fawaeil* ou *fawaei:l*. Témoins les exemples suivants :

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[Fa:ʔida] « Un intérêt »	[fawa:ʔəd] « des intérêts »
[s ^h a:ru:x] « Un missile »	[s ^h awa:ri:x] « des missiles »

Ces mots témoignent l'origine arabe de ces pluriels. Néanmoins, l'évolution phonétique a conduit à une légère modification vocalique, à savoir, la chute de la voyelle brève [a] au niveau de la première syllabe. Nous sommes donc passés de *fawa:ei:l* et *fawa:əəl* de l'arabe classique à *fwa:el* de l'arabe marocain.

- Le schème CCa:jC

Sur ce schème est construit le pluriel des mots trilitères dissyllabiques du type : CCa:Ca/CCe:Ca. En arabe marocain, il y a des emprunts à l'espagnol, dont le pluriel est formé sur ces mêmes formes.

Exemples :

- les mots de l'arabe marocain

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[fma:ta] « un coquin »	[fma:jt] « des coquins »
[zla:fa] « un bol »	[zla:f] « des bols »
[bla:ʃa] « une place »	[bla:js ^h] « des places »

- les emprunts à l'espagnol

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[kla:tʰa] « un fusil »	[kla:jtʰ] «des fusils »
[ʃla:dʰa] « Une salade »	[ʃla:jdʰ] «des salades »
[rwe:da] « une roue »	[rwa:jd] «des roues »

Si nous examinons de près les mots marocains d'origine arabe ci-dessus, nous constaterons une analogie entre le schème de ces derniers et celui des mots arabe *fa3a:ʔil* pluriel de *fa3i:la*

Les exemples ci-dessous élucident l'affinité entre ces mots marocains et leurs formes étymologiques :

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
<i>Les mots marocains</i>	
[fre:dʰa] « obligation »	[fra:jd] « des obligations
[Dbi:ha] « un sacrifice »	[dba:jh] « des sacrifices »
<i>L'origine arabe</i>	
[fare:ða] « une obligation »	[fara:ʔid] « des obligations »
[dabi:ha] « Un sacrifice »	[daba:ʔih] « des sacrifices »

Comme le montrent ces exemples, l'origine arabe du schème marocain est prouvée, mais ce schème a connu de petites modifications morphologiques pour s'adapter au système phonétique marocain. Les principaux changements apportés à ce schème sont les suivants :

- La syncope de la voyelle brève de la première syllabe.
- La disparition du coup de glotte (*hamza*).

Ces transformations ont fait passé ce schème de *fa3a:ʔil* de l'arabe classique à *f3a:jl* de l'arabe marocain.

- Le schème Cwa:CCu

Ce schème concerne les mots trilitères dissyllabiques dont la forme au singulier est Ca:CCu. A noter également que dans cette catégorie de pluriel figurent surtout les mots possédant les consonnes géminées suivantes : [rr]

En témoignent les exemples ci-après :

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[ga:rru] « une cigarette »	[gwa:rru] « des cigarettes »
[tʰa:rru] « une poubelle »	[tʰwa:rru] « des poubelles »

Il y a d'autres mots qui ont le même schème au singulier, mais au pluriel ils subissent une suffixation externe avec l'introduction de la semi-consonne postérieure /w/ ou la semi-consonne antérieure /j/ juste avant le suffixe externe /a:t/, comme dans l'exemple suivant :

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[Ka:rru] « un chariot »	[ka:rruwa:t] « des chariots »

Si nous voulons revenir à l'origine arabe de ce schème, nous voyons qu'il provient du chème *fawa: 3lu*, le pluriel des singuliers de type *fa:3la*.

Exemple :

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[Ma:dda] « une matière »	[mawa:ddu] « des matières »

- Le schème Cwa:CCa

Ce schéma est applicable aux mots dissyllabiques ayant des racines trilitérales du type CuCCi au singulier. Rares sont les emprunts espagnols qui ont intégré cette forme de pluriel, nous n'avons trouvé qu'un seul cas dans notre corpus, c'est l'emprunt suivant :

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[s ^s oldi] « un sou »	[s ^s wa:ld ^a] « des sous »

En dehors des emprunts d'origine espagnole, il existe en arabe marocain des mots dont le pluriel correspond au schème ci-dessus.

Témoin l'exemple suivant :

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[tunsi] « un tunisien »	[twa:nsa] « des tunisiens »

Ce schème de l'arabe marocain est une forme évoluée du schème arabe *fu3li* au singulier qui fait son pluriel en *fa3ali* comme le montre l'exemple ci-dessous :

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[Kursi] « une chaise »	[kara:si] « des chaises »

Au singulier, le schème arabe a maintenu sa forme alors qu'au pluriel, il a connu une évolution morphologique qui peut être résumée dans les points suivants :

- La chute de la voyelle brève /a/ de la première syllabe
- La transformation de la voyelle finale /i/ en /a/

Cette dernière modification peut s'expliquer par le phénomène de l'harmonie vocalique, il y a une proximité phonétique en matière d'aperture entre /a/ et /i/ en arabe marocain d'où le mot [kra:sa].

- le schème CCa:C

Ce schème est applicable en arabe marocain au pluriel des mots trilitères monosyllabiques du type *CəCC* dont la syllabe finale peut se présenter sous la forme de deux consonnes différentes ou identiques. Ce schème peut être appliqué à certains emprunts à l'espagnol. Comme le montre l'exemple suivant :

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[Meʃ] « un chat »	[mʃa:] « des chats »

S'il n'y a que quelques cas d'emprunts espagnols soumis à ce schème de pluriel. Il existe plusieurs autres cas d'origine arabe auxquels ce schème s'applique.

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[kəlb] « un chien »	[kla:b] « des chiens »
[sərr] « un secret »	[sra:r] « des secrets »

Si l'on veut remonter aux origines de ce schème de l'arabe marocain, on constate que l'origine classique la plus probable est le pluriel *fi3a:l* de *fa3l*.

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[Kalb] «Un chien »	[kila :b] «des chiens»
[tʰabʕ] « Un caractère »	[tʰeba:ʕ] «des caractères»

- le schème CCa:CəC

Cette catégorie des schèmes comprend les mots dissyllabiques quadrilitères qui procèdent des mots dont le singulier se présente sous la forme schématique *CəCCVC(a)*. De nombreux mots marocains permettent ce type de changement au pluriel.

Exemples :

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[məqbətʰ] « Une pince à linge »	[mqa:bətʰ] « des pinces à linge »
[məsma:r] « Un clou »	[msa:mər] « des clous »

Ce schéma du pluriel marocain provient de l'arabe classique *mafa:3i:l* qui représente la forme plurielle des mots modulés sur les schèmes suivants : *fu3la:l*, *fi3la:l*, *fi3lu:l*, *fi3li:l*.

Par exemple :

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[fusta:n] « Une robe »	[fasa:ti:n] « des robes »
[mifta:h] « Une clé »	[mafa:ti:h] « des clés »
[sʰunbu:r] « Un robinet »	[sʰana:bi:r] « des robinets »
[mindil] « Un mouchoir »	[mana:di:l] « des mouchoirs »

Une comparaison des exemples marocains avec leurs équivalents classiques révèle des différences phonétiques apparentes. Il s'agit de la chute des voyelles faibles en syllabe ouverte et la réduction des voyelles atones en syllabe finale fermée.

Plusieurs emprunts à l'espagnol sont adaptés à ce schème :

Exemples :

<i>Singulier</i>	<i>pluriel</i>
[bər̄ra:ka] « Une baraque »	[bra:rək] « des baraques »
[kəbbu:tʰ] « Une capote »	[kba:bətʰ] « des capotes »
[kər̄ku:ba] « Une petite boule »	[kra:kəb] « des petites boules »

Le pluriel interne en arabe marocain est soumis à des schèmes variés dont le nombre s'élève à sept. Nous avons démontré ci-dessus comment les hispanismes s'adaptent à ces différents schèmes. Cette description nous a permis de tirer des conclusions à ce sujet :

- La majorité des schèmes régissant le pluriel de ces emprunts ont leurs origines dans l'arabe classique.
- Toutes les lexies qui se terminent par une syllabe ouverte prennent au pluriel le suffixe externe /a:t/ bien qu'ils puissent prendre une autre forme au pluriel interne.
- Tous les mots qui ont une syllabe finale fermée subissent des transformations internes à l'exception des mots à racine quadrilitères qui admettent le suffixe externe /a:t/

Conclusion

Tout d'abord, il faut reconnaître que cette modeste recherche est encore insuffisante pour circonscrire le phénomène d'emprunt linguistique en arabe marocain. Cependant, ce travail peut apporter une petite contribution à cet égard. Notre objectif initial est de voir comment les emprunts au français s'approprient le genre et le nombre une fois qu'ils sont intégrés à l'arabe marocain. Mais, avant d'étudier cet aspect de l'intégration morphosyntaxique des emprunts à l'espagnol, nous avons d'abord recueilli un nombre suffisant d'emprunts en nous basant sur un corpus oral et un autre écrit. Après la récolte du corpus, nous avons orienté notre attention sur un aspect particulier de ces emprunts, à savoir les transformations morphosyntaxiques que ces derniers subissent afin de se plier aux critères de formation du genre et au nombre des mots autochtones. En ce qui concerne le genre, nous avons remarqué que les emprunts à l'espagnol se divisent en deux

groupes : certains conservent le genre original, tandis que d'autres le perdent au profit du genre de l'arabe marocain. Nous avons donc essayé, à la lueur des mots extraits du corpus, de donner dans la mesure du possible les raisons qui président à l'attribution de genre aux emprunts à l'espagnol.

Comme on l'a montré ci-dessus, la structure morphologique joue un rôle majeur dans la détermination du genre des mots empruntés à l'espagnol, c'est-à-dire que les emprunts, à quelques exceptions près, prennent le genre des mots marocains avec lesquels ils ont des affinités morphologiques, surtout à la fin (il y a une association entre le genre et le type de finale). Ainsi :

- les emprunts se terminant par la voyelle /a/ sont féminins.
- les emprunts à finale consonantique ou se terminant avec l'une des trois voyelles /u/, /i/, /o/ sont au masculin.

En termes de nombre, nous avons observé que les emprunts à l'espagnol prennent les marques du nombre de l'arabe marocain. Mais l'attribution des marques du pluriel dépend de la structure phonétique des lexèmes. Ainsi, certains emprunts tendent à recevoir les marques du pluriel externe a:t/a:n, tandis que d'autres forment leur pluriel de manière irrégulière (le pluriel interne).

Bibliographie

- Bentahila, A. 1983. « Motivations for code-switching among Arabic-French bilinguals in Morocco ». *Language & Communication*, n° 3(3), p.233-243.
- Caubet, D. 2007. « Moroccan Arabic ». In: *Encyclopedia of Arabic Language & Linguistics*, Vol. III, Versteegh Ed., Academic Publisher, Brill, Leiden, The Netherlands, p.273-287.
- Drange, E, M. 2009. « Anglicisms in the Informal Speech of Norwegian and Chilean Adolescents ». In A. B. Stenström, A. M. Jørgensen (Eds.), *Youngspeak in a Multilingual Perspective*. 161-175
- De Gourmont, R. 1988. *Esthétique de la langue française*. Paris : Mercure de France.
- De José Lerchundi. 1892. *Vocabulario Español Arabigo del dialecto de Marruecos*. Imprenta de la Misión Católica. Española.
- Deroy, L. 1956 (1983). *L'emprunt linguistique*. Paris : Société d'Éditions « les belles lettres ».
- Dubois, J. et al. 1973. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Librairie Larousse.
- Ennaji, M. 2005. *Multilingualism, Cultural Identity, and Education in Morocco*. New York : Springer.
- Etiemble, R. 1964. *Parlez-vous franglais ?* Paris, Folio.
- Loubier, C. 2011. *De l'usage de l'emprunt linguistique*. Montréal : Office québécois de la langue française.
- Moscoso Garcia, F. 2005. *Diccionario espanol-arabe marroquí*. Junta de Andalucía, Dirección General de Coordinación de Políticas Migratorias Consejería de Gobernación.
- Rey-Debove, J. 1973. « La Sémiotique de l'emprunt lexical ». *TraLiLi XI*, 1, p.109-123.
- Walter, H., Baraké, B. 2006. *Arabesques : L'aventure de la langue arabe en Occident*. Paris : Robert Laffont / Éditions du temps.

Yaguello, M. 1988. *Catalogue des idées reçues sur la langue*. Paris : Seuil.

Youssi, A.1983. « La Triglossie dans la Typologie Linguistique ». *La linguistique*, n° 12, p. 71-83.

Notes

1. Par manque de place, je n'ai mentionné dans ce tableau que les emprunts que j'ai utilisés pour illustrer les faits linguistiques traités dans cette étude.
2. Dans ce tableau, les emprunts sont classés par ordre alphabétique.
3. L'expression « marché linguistique » a été utilisé pour la première fois par Bourdieu (1982) pour désigner les rapports de force engendrés par les échanges langagiers.
4. Selon Caubet (2007 : 03), l'arabe marocain a cinq voyelles, «trois longues ou moyennes : /ā/, /ī/, /ū/, et deux courtes ou ultra-courtes : /ə/, /ü/.»
5. L'aperture de [e]et [o] est conservé lorsque ces éléments sont précédés ou suivis par une consonne emphatique. (ex : Peseta→[bas^s's^t'et^t'a] « unité de monnaie espagnole » ; Bola→[bo^l'a] «ampoule»)
6. Il convient de signaler qu'il y a d'autres formes irrégulières de ce nom comme *lsu:na* par exemple.